

**AVIS PUBLIC**  
**Promulgation du règlement n° 1026**

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

**QUE** le règlement numéro 1026 pourvoyant à des travaux de pavage et d'éclairage sur la rue du Pavillon et une portion du chemin du Golf et décrétant une dépense de 1 100 000 \$ et un emprunt du même montant pour en payer le coût a été adopté par le Conseil municipal le 11 février 2022.

Le règlement numéro 1026 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villesadp.ca](mailto:greffe@villesadp.ca) ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.



Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N.  
Greffière